Image not found or type unknown

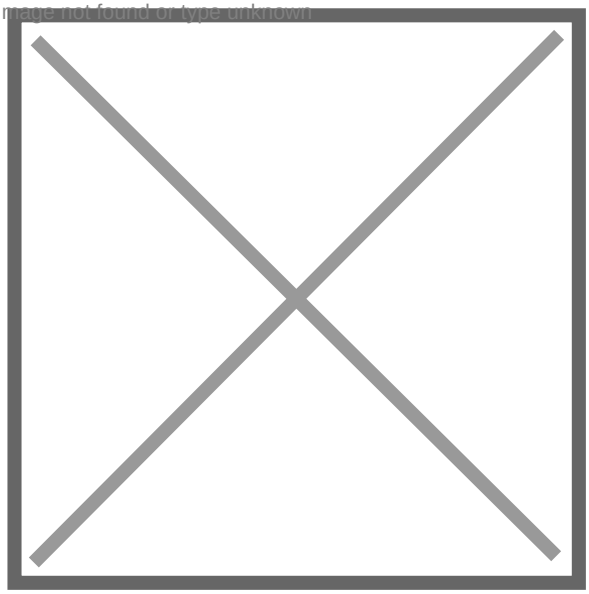

Négociation convention prévention sécurité

Par **luchaj**, le **23/01/2014** à **09:36**

Bonjour,

lors de notre dernière négociation on a proposer à notre employeur de changer de coefficient actuellement coef 140 nous avons demandé de passer au coef 160 il nous a répondu qu'il devait se plier à la convention et que c'était contraire à la loi, je suis persuadé que c'est faux qu'en pensez vous?

Par **Lag0**, le **23/01/2014** à **10:53**

Bonjour,
Cela dépend des conventions collectives.
Certaines prévoient qu'un coefficient correspond à un poste de travail. Si c'est le cas de la votre, l'employeur ne peut donc pas fixer des coefficients comme il veut puisqu'ils sont liés au poste de travail.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés